



MANIFESTATIONS-CULTURE-SPORT
155 RUE ROGER SALENGRO
TEL. 03 20 41 82 50

DOSSIER DE CANDIDATURE MARCHÉ DE NOËL 2024

Vous êtes artisan.e, commerçant.e, agriculteur.trice ou autre ? Vous souhaitez présenter votre / vos produit(s) ou votre/vos animation(s) sur le marché de Noël d'Hellemmes 2024, alors n'hésitez plus ! Vous avez jusqu'au lundi 27 septembre pour nous proposer votre candidature. Vous pouvez nous contacter dès maintenant pour tout renseignement.

OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Dossier de candidature à retourner
jusqu'au 27 Septembre 2024 inclus

(Délai de rigueur)

Par courrier à l'attention de :

Monsieur le Maire

« Candidature au marché de Noël 2024 »
Direction Culture-Sports-Vie associative

Mairie Hellemmes
155 rue Roger Salengro
59260 HELLEMES

ou par courriel à :

**manifestationsculturesports@mairie-
hellemmes.fr**



La ville d'Hellemmes (ci-après dénommée l'organisateur) organise son traditionnel marché de Noël du vendredi 6 au dimanche 8 décembre 2024.

Celui-ci se tiendra dans le parc François Mitterrand où seront installés 20 chalets. Toutefois, ce périmètre pourrait évoluer en fonction des impératifs liés à l'organisation de la manifestation ou pour des raisons d'ordre public.

Le présent appel à candidature est établi conformément aux dispositions de l'article L.2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et définit les conditions générales d'attribution des titres d'occupation du domaine public délivrés par la commune d'Hellemmes dans le cadre de son marché de Noël 2024.

Les horaires d'ouverture au public du marché de Noël seront :

- Vendredi 6 décembre : 17h à 21h
- Samedi 7 décembre : 10h à 18h
- Dimanche 8 décembre : 10h à 17h

La commune d'Hellemmes proposera aux artisans, commerçants sédentaires ou non, artistes, producteurs, associations, restaurateurs... pouvant justifier de documents réglementaires leur permettant l'exercice d'une activité, l'occupation d'un chalet au sein du parc F. Mitterrand.

Aucun emplacement de stationnement ne sera accepté à proximité directe du chalet pendant l'ouverture du marché de Noël.

Les chalets seront de dimension 1.75m de largeur et 2.75m de longueur. Tous identiques, ces chalets en bois disposeront d'un plancher et d'une porte qui ferme à clé.

L'équipement électrique sera d'une puissance maximale de 6 KW par chalet. Des précisions complémentaires sur les caractéristiques techniques du chalet pourront être apportées ultérieurement.

Un gardiennage sur le marché de Noël :

Un gardiennage sera présent sur le marché de Noël, sous réserve de la validation des mesures de sécurité proposées par la commune d'Hellemmes à la Préfecture.

- De 20h ou 21h jusqu'à 8h du matin par un vigile ou maître-chien d'une société spécialisée
- Entre 8h et l'ouverture au public par la police municipale qui effectuera de nombreuses rondes.

Pendant les heures d'ouverture, un vigile et des agents des services communaux contrôleront les entrées et sorties.

L'emplacement, le prêt du matériel ainsi que les frais de gardiennage sont à la charge de la commune.

La participation au marché de Noël impliquera l'acceptation du règlement intérieur et de toutes les dispositions nouvelles qui pourraient être imposées par les circonstances. En cas d'inobservation de ces clauses, l'organisateur se réservera le droit d'expulser l'exposant qui contreviendrait au règlement, après une mise en demeure restée sans suite.

L'emplacement concédé à l'occupant concerne une parcelle du domaine public et, de ce fait, l'autorisation de l'occuper ne peut avoir qu'un caractère précaire et révocable.

Les candidats retenus s'engageront à être présents sur le marché durant la totalité des jours et aux horaires d'ouverture prévus par la commune d'Hellemmes.

Les candidats présenteront un dossier complet à l'organisateur **avant le 27 septembre 2024 inclus.**

Les dossiers de candidature devront être les plus étayés possibles (photos, fiches techniques à l'appui, ...), afin de permettre une bonne évaluation de l'activité/animation proposée et des produits mis à la vente.

Il devra être envoyé par mail à l'adresse manifestationsculturesports@mairie-hellemmes.fr ou par voie postale à l'attention de :

Monsieur le Maire
Direction Culture-Sports-Vie associative
« Candidature au marché de Noël 2024 »
Unité événementiel
Mairie Hellemmes
155 rue Roger Salengro
59260 HELLEMES.

Toutefois, **compléter ou déposer un dossier de candidature ne constitue pas une inscription au marché de Noël mais une demande de participation.**

Une commission d'attribution se réunira afin d'examiner les candidatures, notamment les propositions d'articles et de produits qui seront mis en vente, et de sélectionner les exposants ainsi que leur emplacement.

Les critères de sélection des candidats seront les suivants :

- Qualité, variété et originalité des produits proposés,
- Authenticité,
- Présentation soignée, festive, de qualité et en cohérence avec l'esprit de Noël (mise en scène, décoration intérieure du chalet) selon les éléments fournis dans le dossier de candidature,
- Prise en compte des dimensions environnementales et éthiques, conformément aux orientations communales sur les transitions (produits locaux, zéro déchet, produits recyclés...),
- Lieu d'exercice de l'activité ou adresse du siège social de l'exposant,
- La complétude de leur dossier : **tout dossier incomplet ne sera pas étudié.**

La sélection des candidats prendra en compte la diversité ainsi que l'équilibre des produits.

Les candidats devront impérativement proposer à la vente des œuvres, articles, produits en rapport avec l'esprit de Noël et/ou mettant en valeur leur savoir-faire.

L'exposant proposera à la vente les produits présentés dans le dossier. Tout ajout de produit devra faire l'objet d'une demande de validation adressée à Monsieur le Maire d'Hellemmes. À défaut, la ville pourra interdire la vente des produits non validés.

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet soit d'une acceptation qui se matérialisera par la conclusion d'un arrêté municipal, soit d'une notification de refus, qui sera adressée **au plus tard le 25 octobre 2024**.

L'inscription des exposants retenus sera validée lorsqu'un arrêté municipal sera pris.

Les candidats retenus devront mettre en place sur le chalet attribué temporairement par la commune d'Hellemmes, leur propre activité et en assurer le fonctionnement. Les candidats retenus feront seuls leur affaire de l'obtention des autorisations nécessaires à l'exercice de l'activité qu'ils envisagent de réaliser dans le cadre de l'occupation des espaces concédés, et le cas échéant, du respect des règles applicables en matière de débit de boissons et/ou en lien avec leur propre activité, en tenant compte des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ÉTUDIÉ

IDENTIFICATION DU CANDIDAT :

Madame Monsieur Société (cocher la case correspondante)

Nom : Prénom :

Nom du magasin ou de l'atelier :

Adresse personnelle :

N° rue :

Code Postal : Ville :

Téléphone portable (actif pendant la manifestation) : / / / /

@ mail :

Adresse professionnelle (si différente) :

N° rue :

Code Postal : Ville :

Téléphone portable : / / / /

@ mail (obligatoire car l'arrêté municipal sera envoyé par mail) :

Site internet et/ou réseaux sociaux :

CANDIDATURE EN QUALITÉ DE : (cocher la case correspondante)

Artisan Producteur Artiste libre Revendeur Association

Autre (préciser)

Merci de joindre IMPÉRATIVEMENT à votre dossier les documents suivants :

- Artiste libre : certificat délivré par le Centre des impôts attestant de votre régularité auprès de l'administration fiscale valable pour 2024 et datant de moins de 6 mois
- Artisan : attestation d'inscription au registre de la Chambre de métiers et de l'Artisanat
- Commerçant : n° RC ou RCS (joindre un K-bis), carte de commerçant non sédentaire
- Producteur : photocopie certifiée conforme de la carte d'affiliation à la MSA
- Association : une copie de la déclaration au Journal Officiel
- Autres : certificat URSSAF, daté de moins de 6 mois, formulaire INSEE

Pour tous les candidats :

- La grille tarifaire des produits proposés à la vente
- Une photocopie recto-verso de la carte d'identité du candidat
- Une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile professionnelle pendant la période du Marché de Noël

En cas de « collectif », indiquer la personne référente qui sera l'unique interlocuteur de la Ville.

PARTIE RENDUE ANONYME POUR LE PASSAGE EN COMMISSION DE SÉLECTION

LISTE DES PRODUITS PROPOSÉS À LA VENTE

Veuillez cocher les cases correspondant aux produits mis à la vente :
En cas de produits multiples, merci de numéroter les catégories par ordre d'importance.

- Vente d'alcool (détailler l'activité : bouteilles, au verre etc.) :
- Alimentaire (merci de préciser) :
- Bougies - Senteurs
- Photos - BD - Peinture
- Bijoux
- Textile - accessoires
- Décoration - Arts de la table
- Jouets
- Collectif
- Autre (merci de préciser) :

La commission de sélection classera chaque candidat dans une catégorie déterminée le jour de la commission.

Produits ou articles issus de votre propre production artisanale :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Produits ou articles issus de commerce d'artisanat qui ne relèvent pas de votre production :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Produits ou articles issus de commerce industriel :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

**OBSERVATIONS ET PRÉCISIONS PERMETTANT D'APPRÉCIER
LA QUALITÉ DE LA CANDIDATURE**

Présentation détaillée de l'activité et/ou de la société :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Procédés de fabrication :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Provenance des matières premières des articles et produits proposés à la vente (les photographies de ceux-ci pourront être présentées en annexe) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Expériences ou références professionnelles éventuelles établies à l'occasion de manifestations de même nature :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Complément d'information : (Animation éventuellement proposée)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PHOTOGRAPHIES

Collez votre
Photographie/illustration
ici !

J'atteste sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements fournis dans mon dossier de candidature.

Je déclare avoir pris connaissance des modalités d'attribution des chalets, du règlement intérieur du marché de Noël 2024 et m'engage sur l'honneur à les respecter en tous points.

Je déclare avoir fourni (*indiquer le nombre*) photographies en annexe du présent dossier à l'appui de ma candidature.

Fait à, le / / 2024

Signature
Nom et prénom Qualité
(*Mention manuscrite « lu et approuvé »*)

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'étude de votre demande. Les destinataires des informations sont : les services Culture-Sport-Vie associative et Urbanisme de la commune d'Hellemmes. Conformément à la loi « Informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service Culture-Sport-Vie associative à l'adresse suivante : manifestationsculturesports@mairie-hellemmes.fr »